Deux études de l'URPS Médecins Libéraux des Pays de la Loire dressent l'état des lieux de l'activité des médecins libéraux en EHPAD [1]
,
tant du point de vue des médecins eux-mêmes que de celui des directeurs d'établissements.

Les médecins traitants libéraux peuvent-ils continuer à suivre leurs patients résidant en EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ? Pour identifier leurs difficultés, l'URPS Médecins Libéraux des Pays de la Loire a conduit une étude auprès de l'ensemble des généralistes libéraux de la région, puis auprès de directeurs d'EHPAD. Le fort taux de réponse à ces deux études montre l'intérêt du sujet.

· L'étude, menée auprès des médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire montre que 90% sont impli qués dans la prise en charge de patients résidents d'EHPAD . Très attachés à leurs pratiques libérales au sein de ces établissements , ces médecins généralistes proposent principalement trois pistes d'amélioration pour une meilleure organisation et une plus juste rétribution de leurs interventions :

mieux anticiper leurs visites
,
prendr
e en compte
le
temps passé non compris dans leur rémunération à l'acte
(sollicitatio
n hors visite
s
et temps médical hors consultations
dans l'
EHPAD) et homogénéiser l
es systèmes d'information.

· La deuxième étude, auprès des directeurs de 108 EHPAD situés en zones fragiles [2] , montr
e que la fonction de médecin coordinateur
est difficilement pourvue
, dans un con
texte de recrutements difficile
.
C
es
établissements
éprouve
nt
d
es
difficultés à recruter leur médecin coordonnateur
en raison
de la démographie médicale et de la surcharge de travail des professionnels de santé libéraux de leur territoire.
C
ette situation a pu encourager
quelques
EHPAD à salarier des médecins traitants pour pren
dre en charge leurs résidents
et
en
assurer la coordination. Mais c
ette formule

remettrait en cause le libre choix du médecin traitant par le
s
résident
s des EHPAD
.

>> Dossier de presse en cliquant au bas de ce message.

Références et méthode

· État des lieux des pratiques des médecins généralistes libéraux en EHPAD dans la région des Pays de la Loire. 2014, URPS Médecins Libéraux des Pays de la Loire

Enquête réalisée du 31 mai au 12 juillet 2013 par questionnaire auto-administré, auprès de 320
0
médecins généralistes libéraux intervenant dans les EHPAD en Pays de la Loire sur leurs conditions d'exercice, les modalités de coordination des soins et leurs attentes professionnelles.
Cette enquête s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectif et de moyen avec l'ARS des Pays de la Loire.

· État des lieux des médecins coordonnateurs d'EHPAD en zones fragiles dans la région des Pays de la Loire. 2014, URPS Médecins Libéraux des Pays de la Loire

Enquête réalisée du 8 juillet au 14 septembre 2013 par questionnaire auto-administré, auprès de 108 EHPA D situés en zone fragile

(définie par l'arrêté de la DG ARS du 14 mai 2012) dans la région des Pays de la Loire.

A propos de l'URPS-Médecins Libéraux des Pays de la Loire

L'Union régionale des professionnels de santé Médecins Libéraux des Pays de la Loire représente l'ensemble des 5800 médecins libéraux exerçant en ville ou en établissements de soin. Constituée en 2010, son Assemblée comprend 60 membres élus par tous médecins libéraux en exercice dans la région, pour cinq ans. L'URPS-ML participe à la mise en œuvre du Projet régional de santé (PRS). Elle est l'interlocuteur privilégié de l'Agence régionale de santé (ARS) sur toutes les questions qui impliquent la médecine libérale dans notre région. L'URPS-ML est aussi un laboratoire d'idées au service des médecins libéraux. Sa priorité : étudier l'évolution de l'entreprise médicale libérale et son interaction avec l'environnement extérieur.

www.urps-ml-paysdelaloire.fr

---

[1] EHPAD : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

[2] Zones fragiles : définies par l'arrêté de la DG ARS du 14 mai 2012, relatif à la définition des zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé dans la région des Pays-de-la-Loire.